



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 29 janvier au 2 février 2018

LE COMMISSAIRE HOGAN TENTE DE RASSURER LES ETATS MEMBRES EN ANNONCANT LA CREATION D'UNE TASK FORCE SUR LE FUTUR DE LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE :

Le 29 novembre dernier, la Commission publiait une stratégie sur le futur de la Politique Agricole Commune (PAC), qui propose notamment de renforcer le rôle de chaque Etat membre dans la mise en œuvre de cette politique. Cette position de la Commission, promulguée par le Commissaire à l'agriculture, M. Hogan, a suscité de nombreuses craintes de la part de certains Etats membres. L'Espagne et la Roumanie craignent un désengagement de l'Union européenne vis-à-vis de la PAC menant à une renationalisation de cette politique, au travers notamment de la mise en place des « plans stratégiques nationaux », proposée par la Commission européenne. Le Commissaire Hogan a tenté de rassurer Etats membres et ONG en rappelant cette semaine que la Commission ne souhaite pas remettre en cause le caractère commun de la PAC. Le Commissaire Hogan estime que la planification pour la mise en place de la future Politique Agricole Commune devrait commencer dès maintenant, même sans connaître les équilibres du prochain cadre financier pluriannuel, pour lequel la Commission doit faire une première proposition en mai. Dans cet optique et afin de rassurer les Etats membres inquiets, il a annoncé la création d'une « task force » afin d'aider les Etats à préparer le changement de fonctionnement de la PAC. De leur

côté, la France et l'Allemagne élaborent actuellement une position commune sur le futur de cette politique, qui devrait être rendue publique très prochainement. La Présidence bulgare envisage elle d'adopter des orientations politiques au sujet de la future PAC lors de la réunion du Conseil de l'Union du 19 mars. Le prochain Conseil dans sa formation « agriculture » est prévu pour le 29 février et devrait permettre aux Ministres des Etats membres d'aborder la question des paiements directs, des mesures de verdissement et du développement rural.

LES NEGOCIATIONS SUR L'ACCORD DE LIBRE ECHANGE EU/MERCOSUR SOUS PRESSION DES ETATS MEMBRES APRES UNE NOUVELLE PROPOSITION DE L'UNION :

Les négociations du Mercosur sont soumises à des pressions intenses de la part Etats membres. Suite à la réunion ministérielle UE/Mercosur du mardi 30 janvier qui a permis d'avancer efficacement les négociations sur l'accord de libre-échange, le Commissaire européen Katainen a affirmé qu'il ne s'agirait désormais plus que de régler « les questions les plus difficiles ». La Commission européenne souhaite conclure cet accord de libre-échange (ALE) en février, avant le début de la campagne pour les élections présidentielles et législatives au Brésil du mois de mars. Ce vendredi les négociateurs en chef de l'UE comme du Mercosur se sont rencontrés à Bruxelles, et auraient reçu à cette occasion de nombreuses pressions des Etats membres, aussi bien coté Union, que coté Mercosur. Un groupement de ministres d'une dizaine de Pays de l'UE, l'Irlande, la France, l'Autriche, l'Italie, la Grèce, la Slovaquie, la Slovénie, la Pologne, la Hongrie, la Belgique, ont de nouveau affirmé leur opposition à toute concession pour les produits sensibles. Mardi dernier, une offre recalibrée en matière d'accès au marché agricole avait été proposée par l'UE. L'accès au marché ainsi proposé serait soumis à des concessions de la part du Mercosur, notamment sur les questions d'ouverture de son marché pour les produits industriels, concernant entre autres les voitures et pièces détachées ainsi que des produits pharmaceutiques et chimiques. L'UE a aussi proposé d'améliorer son offre pour tous ses produits sensibles sauf pour l'éthanol avec un quota d'importation fixé à 600 000 tonnes. Une autre problématique qui persiste est celle de l'importation du bœuf sud-américain. En effet le quota d'importation tarifaire de l'UE est passé de 70 000 tonnes à 99 000 ; proposition jugée « inacceptable par le Copa-Cogeca, qui a rappelé à cette occasion que 75% de la viande bovine sur le marché

européen est déjà issue des Pays du Mercosur. L'Irlande se retrouve au milieu de la tourmente, car sa production est déjà menacée par le Brexit, le Royaume-Uni absorbant 52% des exportations irlandaises. Dans sa nouvelle offre, l'Union propose aussi un accès amélioré pour la volaille, le maïs et le sucre avec un quota le concernant de 120 000 tonnes au tarif de 98€ la tonne. Du côté Mercosur la pression est imposée par la position fermée de l'Uruguay sur la question des produits laitiers qui refuse de façon catégorique d'ouvrir son marché aux produits laitiers de l'UE. Toujours du côté Mercosur, l'industrie agroalimentaire souhaite obtenir un contingent tarifaire d'importation de 150 000 tonnes de bœuf vers l'UE, tout en mentionnant les concessions qu'elle serait prête à faire au regard des exigences de l'Union quant à l'accès au marché sud-américain pour ses produits laitiers et ses fruits et légumes. Enfin, il semblerait que la négociation sur le point particulier des indications géographiques se déroule bien.

LES INSTITUTIONS EUROPÉENNES AVANCENT VERS UNE POSITION COMMUNE EN AMONT DES NÉGOCIATIONS SUR L'AVENIR DU PARTENARIAT ENTRE L'UE ET LE GROUPE AFRIQUE, CARAIBES, PACIFIQUE : La Commission européenne et le Parlement européen ont des positions proches concernant les négociations sur le futur du partenariat entre l'UE et les 79 pays du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique). Les Accords de Cotonou expirant en février 2020, le Conseil des ministres de l'UE va être amené à donner un mandat à la Commission européenne (sur la base d'un projet de cette dernière) pour qu'elle mène ces négociations. Ayant déjà présenté son projet de mandat au Conseil, le Commissaire au développement Neven Mimica a échangé avec les députés européens le 25 janvier. La Commission et le Parlement souhaitent un partenariat juridiquement contraignant, avec un dialogue politique renforcé et conçu sur un pied d'égalité (au-delà du simple champ du développement), à l'heure où plusieurs Etats ACP sont devenus des pays à revenus intermédiaires. Cela devrait permettre de continuer à travailler sur des intérêts communs tels que l'éradication de la pauvreté, la croissance, la sécurité, la mobilité et les migrations. Le partenariat UE-ACP présente un intérêt pour les régions ultrapériphériques (RUP) européennes, notamment en matière d'accords commerciaux et de développement. D'ailleurs, dans sa communication du 24 octobre 2017, la Commission a insisté sur

l'importance de l'intégration des RUP à la fois dans le marché unique européen et au sein de leur voisinage régional.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 5 AU 9 FEVRIER 2018

	PARLEMENT EUROPEEN	COMMISSION EUROPEENNE	AUTRES ORGANES EUROPEENS	AUTRES ÉVÉNEMENTS
Lundi 05/02	PLENIERE			
Mardi 06/02	PLENIERE			
Mercredi 07/02	PLENIERE			
Jeudi 08/02	PLENIERE			
Vendredi 09/02				